Mise en ligne: 17 janvier 2017.

Dernière modification: 3 septembre 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

ÉTABLISSEMENTS MÉNAGER
S.A. marocaine au capital de 1,5 MF.
Siège social à Kénitra
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 655)

S.A., 1er juin 1925, p. 99 ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans.

GILLET (Paul), 25, r. Chazière, Lyon; MÉNAGER (Honoré), à Kénitra; CARLE (Georges) ¹, 5, r. de l'Ourcq, Rabat; SOCIÉTÉ PROGIL, 10, quai de Serin, Lyon; TANNINS REY, 3, rue La Boétie, Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BRAUWERS, à Sidi-Allal-Tazi.

Objet. — La mise en valeur de terrains par plantations d'arbres et, notamment, d'essences tanifères ; l'acquisition, la vente, la location, l'échange de terrains. Et généralement, ttes ops agricoles, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, se rattachant à l'objet de la société.

Capital social. — 1,5 MF en 3.000 act. de 500 fr., qui resteront nominatives, même après leur libération totale.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; aux act. 6 % des sommes versées à titre de premier dividende. Le solde à la disposition de l'assemblée.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS MÉNAGER (*L'Africain*, 31 mars 1931)

La société a décidé que le capital serait augmenté de 3 millions de francs, par la création de 6.000 actions de 500 francs chacune. Le nouveau capital est fixé à 7 millions de francs, divisé en 14.000 actions de 500 francs.

AEC 1937 :

Établissements Ménager. — Société an. marocaine, 25 août 1925, 7.000.000 fr. — Plantation d'essences tannifères, d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers. Exp. : écorce à tannin, oranges, mandarines. — Conseil : MM. Paul Gillet, Honoré Ménager, G. Carle, Société Progil, Société Tannins Rey.

AEC 1951.

¹ Georges Carles, 5, r. de l'Ourcq, Rabat et 26, r. de Varenne, Paris : administrateur des Cultures industrielles du Maroc et de la Société agricole des Zemmours.

PORT-LYAUTEY (ex- Kénitra)

AGRICULTURE

Établissements Ménager. — Sté anon. marocaine, 25 août 1925, 7.000.000 fr. — Plantation d'essences tannifères, d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers. Exp. : écorce à tannins, oranges, mandarines. — Conseil : MM. Paul Gillet [1956/1421 = Progil], Honoré Ménager, Aug. Isnard [ép. Rey], F. Calderon [1956/Mocupia], Sté Textil [Gillet], Sté Tannins Rey [autre domaine à Madagascar].